

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mercredi 27 Novembre à 17 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 Novembre 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Adjointes au Maire.
MM. PARODIN, Mme PIMENOFF, M. VITALI, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. DIGIACOMI	à	M. BARTOLI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme MOUSNY-PANTALACCI	à	M. CASASOPRANA
M. AMIDEI	à	M. CERVETTI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. GABRIELLI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. SBRAGGIA

Etaient absents :

Mme LUCIANI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire, M. MARY, Mme PERES, M. COMBARET, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, PUGLIESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	25
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 27 Novembre 2013

Délibération N°2013 / 312

Budget Supplémentaire 2013, budget annexe du stationnement.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2013 du budget annexe du stationnement.

Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget de report qui assure la liaison avec le compte administratif 2012. Il intègre les résultats de l'année antérieure et reprend les restes à réaliser constatés au 31 Décembre 2012.

Ce projet de budget supplémentaire se décompose comme suit :

- En recettes et en dépenses de fonctionnement	50 000.00 €
- En recettes et en dépenses d'investissement	1 357 839.60 €
Total du budget supplémentaire	1 407 839.60 €

En section fonctionnement, les principales inscriptions concernent :

En dépenses :

- * Chapitre 011 : Charges à caractère général : **5 000.00 €**
- * Chapitre 012 : Charges de personnel : **45 000.00 €**

En recettes :

Le financement de la section est assuré par le résultat de fonctionnement reporté du CA 2012 pour **50 000.00 €**.

En section d'investissement, les inscriptions nouvelles concernent :

En dépenses :

- * Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : **40 000.00 €**
- * Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : **36 411.84 €**
- * Chapitre 23 : Immobilisations en cours : **660 000.00 €**

En recettes :

Le financement de la section est assuré par le résultat d'investissement constaté au CA 2012 pour **592 818.25 €** ainsi que par l'affectation de l'excédent de fonctionnement du CA 2012 : **765 021.35 €**

Tels sont les principaux éléments du budget supplémentaire 2013 du budget annexe du stationnement que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de son rapporteur, M. Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,

Vu la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'article R 221-19 du code monétaire et financier,
Vu l'article 2021 du code civil,
Vu le vote du budget primitif 2013,
Vu le vote du CA 2012 et des affectations des résultats 2012,
Vu l'avis de la commission municipale compétente en date du 26 novembre 2013.

ADOPTE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

Le budget supplémentaire 2013 du budget annexe du Stationnement tel que précisé dans le document annexé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs et d'un affichage en mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Dr Simon RENUCCI

Simon Renucci

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20131127-2013_312-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2013